

Assainissement de la Décharge industrielle de Bonfol: projet exceptionnel et défi pour le Jura

Surveillance des eaux : le point en 10 questions - réponses

1. La décharge industrielle de Bonfol (DIB) est-elle actuellement étanche ?

NON. Il faut distinguer entre deux choses. D'une part un système de drainage récupère l'eau qui s'accumule dans la décharge. Cette eau est traitée par la STEP de la DIB. D'autre part, de l'eau contaminée s'échappe de la décharge. Cette eau est récupérée par des pompages. Elle est ensuite également traitée dans la STEP.

2. Les substances qui pourraient s'échapper de la DIB présentent-elles un danger pour la santé ?

Les polluants qui s'échappent de la décharge ou qui sont rejetés par la STEP peuvent rejoindre l'environnement par l'intermédiaire des eaux souterraines et des eaux de surface. Aucun captage utilisé pour l'eau de boisson ne peut être directement pollué par ces substances, ce qui réduit très fortement les risques pour la santé. Dans les cours d'eau, les concentrations mesurées sont extrêmement faibles et ne présentent pas un danger pour la santé de la population. Une fois l'assainissement réalisé, ces concentrations vont encore très fortement diminuer.

3. Que se passe-t-il avec les jus traités dans la STEP ?

Après traitement, l'eau traverse deux étangs puis est infiltrée dans les eaux souterraines, elle ressort au niveau de la source Saint-Fromond qui s'écoule dans la Vendline. Les boues qui résultent du traitement de l'eau sont transportées et incinérées à Bâle.

4. Quelle est la qualité de l'eau au sortir de la STEP ?

Après son traitement par la STEP, l'eau contient naturellement encore des traces de polluants mais dans des quantités inférieures aux valeurs limites fixées par la loi. Les tests réalisés sur l'effluent de la STEP démontrent que les eaux traitées ne présentent plus de toxicité pour les organismes testés.

5. En quoi consiste la surveillance de l'eau dans le périmètre de la DIB ?

Les eaux superficielles et souterraines sont très régulièrement surveillées et analysées. Les eaux de surface sont directement prélevées, et les eaux souterraines sont échantillonnées par pompage dans des puits implantés dans le terrain, à des profondeurs pouvant atteindre 100m.

6. La bci est-elle seule à effectuer les analyses ?

NON. La bci effectue certes des campagnes d'analyses et rédige un rapport annuel. De son côté, l'Office cantonal de l'environnement réalise en toute indépendance ses propres analyses. Les services cantonaux sollicitent par ailleurs les compétences du CHYN (Centre d'Hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel).

7. Un renforcement des contrôles est-il prévu ?

OUI. Suite à la signature d'un accord entre la bci et le Collectif Bonfol, des prélèvements et les analyses y relatives seront effectués sous le contrôle du Prof. Oehme – désigné d'un commun accord - qui officiera en tant qu'expert indépendant.

8. Est-il exacte que le résultat des analyses dépend entre autres du seuil de détection appliqué ?

OUI. Plus on abaisse le seuil de détection d'une substance, plus il y a de chances que l'on détecte des traces de ladite substance. Il faut admettre ce fait. En abaissant suffisamment les seuils de détection, les chimistes sont capables de découvrir des traces de nombreuses substances, sans que le résultat n'ait une grande importance du point de vue de la santé de la population ou de l'état de l'environnement.

9. Quelle est la position des Autorités cantonales face aux mises en cause du Collectif Bonfol ?

Le rapport du collectif Bonfol n'apporte pas d'éléments nouveaux. Il confirme pour l'essentiel ce que l'on savait déjà. Si les Autorités cantonales ont décidé de faire assainir la DIB, c'est justement parce qu'elle n'est pas étanche. Avec les drainages des jus de la DIB et les pompages effectués dans les secteurs où des écoulements ont été détectés, le maximum est fait pour éviter de polluer le sol dans le périmètre de la DIB.

10. La population locale peut-elle avoir rapidement connaissance des résultats des analyses effectuées ?

Oui, bien sûr. Toutes les analyses du Canton sont disponibles sur son site Internet. Les résultats sont en outre transmis après chaque campagne aux autorités des communes voisines de Bonfol, suisses et françaises. Toutes les analyses de la bci sont disponibles sur son site Internet. Elles sont de plus diffusées et commentées dans une sorte d'annuaire qui paraît chaque année